

## Formulaire pour proposer l'ajout de sites importants à l'échelle internationale au Tableau 3 du MdE Rapaces (en amont de la MoS3)

Les formulaires remplis (incluant les cartes associées) doivent être renvoyés par voie électronique à l'Unité de coordination du MdE Rapaces à l'adresse suivante: [cmsoffice.ae@cms.int](mailto:cmsoffice.ae@cms.int).

Les sites dont l'ajout au Tableau 3 est proposé doivent remplir les critères d'importance internationale, tels que ceux utilisés pour l'identification des Zones importantes pour la conservation des oiseaux et de la biodiversité<sup>1</sup> ou des Zones de protection spéciale de la Directive de la CE sur les oiseaux<sup>2</sup>. Les Signataires envisageant de proposer des sites d'importance nationale (et non internationale) doivent le faire dans leur Stratégie nationale de conservation des rapaces ou contacter l'Unité de coordination pour être conseillés.

### Coordonnées du demandeur

|                              |  |
|------------------------------|--|
| Nom                          |  |
| Rôle/ intitulé de poste      |  |
| Nom du département           |  |
| Adresse                      |  |
| Pays                         |  |
| Adresse e-mail               |  |
| Date de remise du formulaire |  |

**Site(s) dont l'ajout au Tableau 3 proposé** (Pour de plus amples renseignements, veuillez regarder les notes explicatives ci-dessous).

| Nom du Site (International) <sup>a</sup> | Type(s) de site(s) <sup>b</sup> | Code du Site <sup>c</sup> | Coordonnées Géographiques <sup>d</sup> | Frontières du site indiquées? <sup>e</sup> | Espèce de l'Annexe 1 du MdE Rapaces pour laquelle le site est important <sup>f</sup> | Saison <sup>g</sup> | Données chiffrées représentatives <sup>h</sup> | Critères internationaux remplis <sup>i</sup> | Commentaires |
|--|---------------------------------|---------------------------|--|--|--|---------------------|--|--|--------------|
|  |                                 |                           |  |  |  |                     |  |  |              |
|  |                                 |                           |  |  |  |                     |  |  |              |

<sup>1</sup> <http://www.birdlife.org/datazone/info/ibacriteria>

<sup>2</sup> [http://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/sites\\_birds/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/sites_birds/index_en.htm) et l'exemple de l'interprétation du Royaume-Uni de critères de ZPS <http://jncc.defra.gov.uk/page-162>

**Notes explicatives:**

**a) Nom du site (international)** nom du site utilisé à l'échelle internationale.

**b) Type(s) de site** Désignation réglementaire ou non, par ex. Parc national, Réserve naturelle, Zone à gestion communautaire, Zone importante pour la conservation des oiseaux ayant une importance internationale pour les rapaces.

**c) Code(s) du site** Si applicable. Si plusieurs types de sites s'appliquent, veuillez préciser quel type de site appartient à quel code.

**d) Coordonnées géographiques** Veuillez indiquer les coordonnées du centre approximatif du site exprimées en degrés, minutes et secondes de la latitude et de la longitude (par ex., avec le format : 01°24'15''S 104°16'12''E ou 010°30'15''N 084°51'28''O).

**e) Frontières du site indiquées?** Si possible, veuillez les fournir en format électronique (par ex. JPEG), fichier GIS avec tableau associé ou copie scannée d'une carte avec les frontières. Veuillez préciser dans cette colonne O-oui ou N-non et, si O, veuillez indiquer la manière dont l'information est fournie (par ex. 'envoyé par e-mail à l'Unité de coordination avec ce formulaire').

**f) Espèce de l'Annexe 1 du MdE Rapaces pour laquelle le site est important** Pour plusieurs espèces, veuillez utiliser une ligne par espèce en répétant le nom/code du site à chaque ligne.

**g) Saison** Est-ce que cette espèce se reproduit/ ne se reproduit pas/ est de passage/ réside sur ce site? Si, par exemple, des populations résidente et de passage de la même espèce sont présentes, veuillez répéter le nom de l'espèce sur une autre ligne et remplissez séparément la saison et les données chiffrées.

**h) Données chiffrées représentatives** Veuillez remplir les données chiffrées (nombre d'individus) de l'espèce inscrite à l'Annexe du MdE Rapaces sur le site et la date du comptage.

**i) Critères internationaux remplis** Veuillez préciser quels critères internationaux 9, 10 sont remplis par l'espèce inscrite à l'Annexe 1 du MdE Rapaces présente sur le site.

**Catégories et critères<sup>3</sup> utilisés pour sélectionner les Zones importantes pour la conservation des oiseaux** (certains sites peuvent appartenir à plusieurs catégories et remplissent plusieurs critères)

**A : International****A1. Espèce dont la conservation est d'intérêt mondial**

Le site accueille régulièrement un nombre significatif d'individus d'une espèce menacée à l'échelle mondiale ou d'autres espèces dont la conservation est d'intérêt mondial.

**A2. Espèce à aire réduite**

Le site est connu pour accueillir une partie significative de l'espèce à aire réduite, ou l'en pense que c'est le cas, dont la répartition des aires de reproduction définit une Zone d'endémisme aviaire (Endemic Bird Area = EBA) ou une Zone secondaire (Secondary Area = SA).

**A3. Espèce à biome réduit**

Le site est connu pour accueillir un groupe significatif de l'espèce, dont la répartition des aires de reproduction est principalement ou totalement confinée à un seul biome, ou l'on pense que c'est le cas.

**A4. Rassemblements**

i. Le site est connu pour accueillir régulièrement, ou l'on pense que c'est le cas,  $\geq 1\%$  de la population biogéographique d'une espèce d'oiseau d'eau grégaire.

<sup>3</sup> <http://www.birdlife.org/datazone/info/ibacriteria>

- ii. Le site est connu pour accueillir régulièrement, ou l'on pense que c'est le cas,  $\geq 1\%$  de la population mondiale d'une espèce d'oiseau marin ou terrestre grégaire.
- iii. Le site est connu pour accueillir régulièrement, ou l'on pense que c'est le cas,  $\geq 20.000$  oiseaux d'eau ou  $\geq 10.000$  couples d'oiseaux marins d'une ou plusieurs espèces.
- iv. Le site est connu pour être un site sensible, ou l'on pense que c'est le cas, où au moins 20.000 cigognes (Ciconiidae), rapaces (Accipitriformes et Falconiformes) ou grues (Gruidae) passent régulièrement au cours de la migration de printemps ou d'automne.

## **B : Europe**

### **B1. Rassemblements**

- i. Le site est connu, ou l'on pense que c'est le cas, pour accueillir  $\geq 1\%$  d'une voie de migration ou d'une autre population distincte d'une espèce d'oiseau d'eau.
- ii. Le site est connu, ou l'on pense que c'est le cas, pour accueillir  $\geq 1\%$  d'une population distincte d'une espèce d'oiseau marin.
- iii. Le site est connu, ou l'on pense que c'est le cas, pour accueillir  $\geq 1\%$  d'une voie de migration ou d'une autre population distincte d'une autre espèce grégaire.
- iv. Le site est un site sensible où plus de 5.000 cigognes ou plus de 3.000 rapaces ou grues passent régulièrement au cours de la migration de printemps ou d'automne.

### **B2. Espèce ayant un statut de conservation défavorable en Europe**

Le site est l'un des 'n' plus importants du pays pour une espèce ayant un statut de conservation défavorable en Europe (SPEC 2, 3) et pour laquelle on estime que l'approche de protection du site est appropriée.

### **B3. Espèce ayant un statut de conservation favorable en Europe**

Le site est l'un des 'n' plus importants du pays pour une espèce ayant un statut de conservation favorable en Europe mais étant concentrée en Europe (SPEC 4) et pour laquelle on estime que l'approche de protection du site est appropriée.

## **B: Moyen Orient**

### **B1: Rassemblements importants au niveau régional**

Le site peut remplir les conditions requises grâce à l'un des critères répertoriés ci-dessous :

- i. Le site est connu, ou l'on pense que c'est le cas, pour accueillir  $\geq 1\%$  d'une voie de migration ou d'une autre population distincte d'une espèce d'oiseau d'eau.
- ii. Le site est connu, ou l'on pense que c'est le cas, pour accueillir  $\geq 1\%$  d'une population distincte d'une espèce d'oiseau marin.
- iv. Le site est un site sensible où plus de 5.000 cigognes ou plus de 3.000 rapaces ou grues passent régulièrement au cours de la migration de printemps ou d'automne.

### **B2: Espèce ayant un statut de conservation défavorable au Moyen Orient**

Le site fait partie des cinq sites les plus importants du pays/territoire pour une espèce ayant un statut de conservation défavorable au Moyen Orient (menacée ou en déclin dans tout ou partie de son aire de répartition de la région) et pour laquelle on estime que l'approche de protection du site est appropriée.

### **B3: Espèce ayant un statut de conservation favorable, mais étant concentrée au Moyen Orient**

Le site fait partie des cinq sites les plus importants du pays/territoire pour une espèce ayant un statut de conservation favorable au Moyen Orient, mais dont l'aire de répartition mondiale est concentrée au Moyen Orient et pour laquelle on estime que l'approche de protection du site est appropriée.

## **C: Union européenne**

### **C1. Espèce dont la conservation est d'intérêt mondial**

Le site accueille régulièrement un nombre significatif d'individus d'une espèce menacée à l'échelle mondiale ou d'une autre espèce dont la conservation est d'intérêt mondial.

### **C2. Concentration d'une espèce menacée à l'échelle de l'Union européenne**

Le site est connu pour accueillir régulièrement au moins 1% de la population d'une voie de migration ou de la population de l'UE d'une espèce menacée à l'échelle de l'UE (répertoriée à l'Annexe I et dont il est fait référence à l'Article 4.1 de la Directive de la CE sur les oiseaux).

**C3. Rassemblements d'une espèce migratrice non menacée à l'échelle de l'Union européenne**

Le site est connu pour accueillir régulièrement au moins 1% de la population d'une voie de migration appartenant à une espèce migratrice non menacée à l'échelle de l'UE (comme précisé à l'Article 4.2 de la Directive de la CE sur les oiseaux) (non répertoriée à l'Annexe I).

**C4. Grégaire – grands rassemblements**

Le site est connu pour accueillir régulièrement au moins 20.000 oiseaux d'eau migrateurs et/ou 10.000 couples d'oiseaux marins migrateurs appartenant à une ou plusieurs espèces.

**C5. Grégaire – sites sensibles**

Le site est un site sensible où au moins 5.000 cigognes (Ciconiidae) et/ou au moins 3.000 rapaces (Accipitriformes et Falconiformes) et/ou 3.000 grues (Gruidae) passent régulièrement au cours de la migration de printemps ou d'automne.

**C6. Espèce menacée à l'échelle de l'Union européenne**

Le site est l'un des cinq plus importants de la région européenne (région NUTS) en question pour une espèce ou une sous-espèce considérée comme menacée dans l'Union européenne (c'est-à-dire répertoriée à l'Annexe I de la Directive de la CE sur les oiseaux).

**C7. Autres critères ornithologiques**

Le site a été désigné Zone de protection spéciale (ZPS) ou sélectionné comme candidat ZPS sur la base de critères ornithologiques (similaires mais non équivalents à C1–C6) admis pour identifier les ZPS.